

APPEL A PROJETS DU GRAND PERIGUEUX 2022-2023 - AMENAGEMENTS CYCLABLES - Délibération n°DD2021-172 du

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

16/12/2021 SLOW
ID : 024-200040392-20220331-DD2022_025-DE

ANALYSE DES PROJETS

COMMUNES	PROJETS		Analyse	Subvention maximum possible Grand Périgueux (s'appliquant avec un minimum de 20% de reste à charge à la commune)	
	Description des projets	Détails		Budget 2022	Budget 2023
ANNESSE ET BEAULIEU	Création d'une liaison douce entre le bourg de Gravelle et la route des Clèdes	Liaison douce le long de la RD3 à partir de la plaine des sports pour desservir hameaux de Langlade, Fleux, Croix Charles, et rejoindre VRVV et gare de Razac (plus tard)	Subvention critères retenus : piste cyclable 250 ml x 100 €	- €	25 000,00 €
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche : Place des Maines - Berges de l'Isle - 3 100 ml Section - Place des Maines et rue des Combeaux jusqu'à rue des Fleurs	Liaison douce bidirectionnelle depuis la voie de Château l'Evêque pour relier la VV à proximité de la future halte ferrov à Marsac (via sites touristiques, mairie, écoles, services publics, équipements culturels et sportifs). Projet divisé en 2 tranches pour un total de 13 sections , avec diverses configurations : chaussée neuve à créer, voie partagée ou séparée de la chaussée routière. Pour cet AAP, seront retenues les sections 8 à 13 pour 2022-2023 au regard de la temporalité des travaux.	Subvention critères retenus : Pictogramme tous les 15 ml : 40 x 50€ = 2 000 € 4 panneaux x 50 € = 200 €	- €	2 200 €
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche : Place des Maines - Berges de l'Isle - 3 100 ml Section - Rue des Combeaux entre Rue des Fleurs jusqu'au rond point Majourdin		Subvention critères retenus : 750 ml piste cyclable x 100 € = 75 000 € mais plafond à 50% du reste à charge soit 20 900 €	- €	20 900,00 €
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche : Place des Maines - Berges de l'Isle - 3 100 ml Section - Rue des Prêtres (partiel)		Subvention critères retenus : 450 ml piste cyclable x 100 € = 45 000 € mais plafond à 50% du reste à charge soit 21 250 €	- €	21 250,00 €
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche : Place des Maines - Berges de l'Isle - 3 100 ml Section - Passage vers Clos Chesnaie		Subvention critères retenus : 250 ml piste cyclable x 100 € = 25 000 €	- €	25 000,00 €
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche : Place des Maines - Berges de l'Isle - 3 100 ml Section - Voie Clos de la Chesnaie		Subvention critères retenus : Pictogramme tous les 15 ml : 12 x 50€ = 600 € 2 panneaux x 50 € = 100 €	- €	700 €
CHANCELADE	Création d'une voie douce structurante Tranche : Place des Maines - Berges de l'Isle - 3 100 ml Section - Voie des sports		Subvention critères retenus : 820 ml piste cyclable x 100 € = 82 000 € mais plafond à 50% du reste à charge soit 49 500 €	- €	49 500,00 €

COMMUNES	PROJETS		Analyse	(s'appliquant avec un minimum de 20% de reste à charge à la commune)	
	Description des projets	Détails		Budget 2022	Budget 2023
GRUN BORDAS	Liaison cyclable entre Grun et Bordas (route de la Plaine)	<p>Liaison cyclable et piétonne partagée avec les voitures le long de la voie communale, dite route de la Plaine, pour relier les 2 bourgs à distance de 2 km.</p> <p>Franchissement RN21 à Bordas résolu par un accès souterrain.</p> <p>Réalisation de surlargeurs dans les accotements pour que les voitures puissent se ranger.</p> <p>Mise en place de signalisation directionnelle et de danger pour rappeler la présence de cyclistes.</p>	<p>Subvention critères retenus - signalétique :</p> <p>18 panneaux x 50 € = 900 €</p> <p>17 pictos x 50 € = 850 €</p>	- €	1 750,00 €
LA CHAPELLE GONAGUET	Cheminement doux et cyclable de la route des Genêts	<p>Liaison douce hors chaussée entre bourg (écoles, centre de vie) depuis RD1 et hameau des Genêts et des Basses Veyrinas (micro-crèche), à proximité sentier pédagogique autour de la ferme photovoltaïque Lansinade (tourisme).</p> <p>+ Aménagements de sécurité (2 écluses) pour faire relâcher les véhicules sur la chaussée principale (dépenses non éligibles)</p>	<p>Subvention critères retenus :</p> <p>Cheminement piétons/vélos</p> <p>1950 ml x 10 € = 19 500 €</p>	- €	19 500,00 €
LACROPTÉ	Etude d'opportunité et d'aménagements en faveur des piétons et des cyclistes	Objectif : assurer un lien entre le bourg et les différents hameaux, et les communes voisines	<p>Subvention critères retenus :</p> <p>Etude d'opportunité</p> <p>50% de l'étude</p>	900,00 €	- €
PERIGUEUX	<p>Mise en place de 5 abris vélo (place Bugeaud, place Faidherbe, parc Tourny, Maison de l'emploi, place Badinter)</p> <p>Création d'une station-service vélo</p> <p>Création d'une zone 30 dans quartier du Toulon</p>		<p>Subvention critères retenus :</p> <p>5 stations complètes (gonflage + réparation) x 600 € = 3 000 €</p> <p>5 abris vélo avec 4 arceaux, soit 40 places x 200 = 8 000 €</p> <p>Zone 30 du Toulon :</p> <p>49 panneaux x 50 = 2 450 €</p> <p>137 pictos x 50 = 6 850 €</p>	10 500 €	9 800 €

COMMUNES	PROJETS		Analyse		
	Description des projets	Détails		Budget 2022	Budget 2023
MENSIGNAC	Piste cyclable avec signalisation verticale et horizontale	Projet qui est découpé en 8 tronçons	<p>Subvention critères retenus :</p> <p>Tronçon 1 bande cyclable : 265m fois 50 € soit 13 250 €. Tronçon 2 bande cyclable : 330m fois 50 € soit 16 500 € Tronçon 3 signalétique : 835 € car plafond 50% Tronçon 4 signalétique : 200 € Tronçon 5 signalétique : 590 € Tronçon 6 bande cyclable : 115m fois 50 € soit 5750 € Tronçon 7 bande cyclable : 180m fois 50€ soit 3770 € car plafond 50% Tronçon 8 : trottoir cyclable : 335m fois 10 € = 3350 €</p>	- €	44 245,00 €
RAZAC SUR L'ISLE	Aménagement cyclable de la rue Pasteur	<p>Instauration d'un sens unique de nature à sécuriser les écoles, et création d'une voie de circulation douce</p> <p>Objectif : rejoindre le centre bourg depuis la salle polyvalente en drainant les hameaux de Gintrac, Guitard et lotissement alentours.</p> <p>Et dans un second temps, cette douce se poursuivra vers la gare de Razac (navette ferroviaire)</p>	<p>Subvention critères retenus - piste cyclable :</p> <p>440 ml x 100 €</p>	22 000,00 €	22 000,00 €
SARLIAC SUR L'ISLE	Aménagement d'un trottoir mixte pour piétons et cyclistes le long de la RN21 allant du Rond Point jusqu'à la Rue de l'Eglise au Nord		<p>Subvention critères retenus</p> <p>Trottoir mixte</p> <p>400 ml x 10 €</p>	4 000,00 €	- €
SARLIAC SUR L'ISLE	Aménagement d'une chaussée à voie latérale banalisée (route du Vimené - Les Acacias - La Dulgarie)	<p>Etude réalisée en octobre 2019</p> <p>Bourg située à l'intersection de RN21-RD705, circulation automobile et poids lourds importante</p>	<p>Subvention critères retenus</p> <p>CVLB</p> <p>1 100 ml x 25€</p>	27 500,00 €	- €
SARLIAC SUR L'ISLE	Panneaux et signalisation horizontale des zones 30 km/h et zones de rencontre	<p>Volonté de réaliser des aménagements pour sécuriser la circulation dans le bourg mais aussi sur les trajets des zones résidentielles vers le bourg, l'école, les commerces.</p>	<p>Subvention critères retenus</p> <p>Signalétique</p> <p>23 x 50 €</p>	1 150,00 €	- €
SARLIAC SUR L'ISLE	Aménagement de parkings à vélos (école, commerces, mairie)		<p>Subvention critères retenus</p> <p>1 abri vélos 5 pl x 200 € = 1 000 €</p> <p>12 arceaux 24 pl x 30 € = 720 €</p>	1 720,00 €	- €
TRELISSAC	Aménagement de la Place des Garennes - Réalisation d'une piste cyclable	Piste cyclable réalisée dans le cadre du réaménagement de la station de bus des Garennes	<p>Subvention critères retenus</p> <p>50 ml de piste cyclable x 100 €</p>	5 000,00 €	- €

COMMUNES	PROJETS		Analyse	(s'appliquant avec un minimum de 20% de reste à charge à la commune)	
	Description des projets	Détails		Budget 2022	Budget 2023
TRELISSAC	Réalisation d'une zone 30 km/h dans quartier "Bourg Sud"	Sont concernés par l'itinéraire cyclable structurant le boulevard Kennedy et la rue des Eglantines. (la rue Lagarne Chancel est impropre au marquage car dégradée, à voir en 2023 après reprise réseau assainissement.	Subvention critères retenus 26 panneaux x 50 € = 1 300 € 32 pictos / marquages x 50 € = 1 600 €	2 900,00 €	- €
TRELISSAC	Réalisation d'une zone 30 km/h dans quartier "Les Jalots Sud" et compléments aménagements dans le quartier "Les Maurilloux"	Sont concernés par l'itinéraire cyclable structurant la rue des Pétunias, la rue des Alliés, la rue du Moulin, la traversée de l'avenue Grandou entre ces 2 dernières rues. Ajout de 4 cédez-le-passage cyclable au feux et de 4 sas vélo sur l'avenue Grandou.	Subvention critères retenus 10 panneaux x 50 € = 500 € 18 pictos / marquages x 50 € = 900 €	1 400,00 €	- €
TRELISSAC	Pose de 12 arceaux pour le stationnement des vélos		Subvention critères retenus 24 places x 30 € = 720 € mais plafond à 50% du reste à charge soit 660 €	330,00 €	330,00 €
TRELISSAC	Chemin de Degain : - réalisation d'une zone de rencontre - réalisation d'une portion de voie verte	Le chemin de Dagain est concerné par l'itinéraire cyclable structurant. Création de portion de voie verte pour relier la VV existante du Grand Périgueux.	Subvention critères retenus : 3 panneaux x 50 € = 150 € 18 pictos / marquages x 50 € = 900 € et 150 ml de voie verte x 50€ = 7 500 €	- €	8 550 €
VERGT	Aménagements de parkings à vélos (école, centre socio-culturel, halle, commerces...) et signalisation	Plusieurs investissements récents (salle socio-culturelle, Atrium) et futurs (parking pour camping-cars, piste cyclable reliant le lac de Neufont au bourg), et une demande des jeunes pour leurs école, devraient faire exploser le besoin de stationnements vélos.	Subvention critères retenus 56 places arceau x 30 = 1 680 € 8 places abri x 200 = 1 600 € 12 panneaux x 50 = 600 €	3 880,00 €	- €
TOTAL				81 280,00 €	250 725,00 €